



MAIRIE - 73730 SAINT PAUL SUR ISERE
☎ 04.79.38.20.83 📠 04.79.38.26.97

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU C.M. DU 17 JANVIER 2019 à 19 H 00

Présents :

M. Patrick MICHAULT, Mme Véronique AVRILLIER, M. ASSET Marc, M. Clovis AVRIT, M. Gérard CARREAU, Mme Sylviane LEGER, Mme Nelly MICHAULT.

Absent(s) excusé (s) : M. David VALLON.

Absent (s) : M. FILLION-NICOLLET Julien, Mme OBIN Aurélie, Mme PILLET Laurence, Mme MARTIN-CORREIA Alexandra, M. BLANC Sébastien.

Pouvoir de vote : NEANT

Secrétaire de séance : M. Marc ASSET

1. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu de la réunion du 12 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

Il est demandé de rajouter à l'ordre du jour, 1 délibération :

- Droit de préemption vente BOULANGER/ROGAL, Domaine de La Croix

Communication des décisions prises en vertu de la délégation de compétence : 2

Décision	Tiers	Objet	Montant
2018-01	CIGAC	Signature contrat d'assurance statutaire	
2018-02	FLORET-PECH	Travaux au cimetière famille MUTET	2 711.56

Pour information, paiement de diverses factures :

Arlysière	Transfert déficit Eau 2017	166 642,77
REAL	Ampoules led	307.00
LACOSTE	Fournitures école ST PAUL	193.50
LACOSTE	Fournitures école ESSERTS-BLAY	27.58
LIBRAIRIE DES BAUGES	Fournitures école ESSERTS-BLAY	4.55
COUTURIER Stéphanie	Concert église	200.00
GACHET-MAUROZ Raphaël	Concert église	200.00
NOVENTA Claude	Concert église	200.00
VIAL ET ROSSI	Démarche foncière Le Parc CTS RUFFIER	120.00
COLLOMB LION Sandrine	Animation repas Aînés	159.69
GUICHET UNIQUE	Cotisations COLLOMB LION Sandrine	138.80
IMPRIMERIE BORLET	Impression menus repas Aînés	307.20
LOYET	Patinoire Dômes écoles	390.00

CCAS LA BATHIE	Portage repas novembre 2018	352.00
CREDIT MUTUEL	Frais dossier emprunt 2018	320.00
SACEM	Droits musique repas Aînés	59.84
SVI 73	Bonbonne air unimog	370.94
LE PETIT MARMITON	Traiteur repas Aînés	3267.00

ORDRE DU JOUR :

1. Droit de préemption urbain

Monsieur le Maire rappelle : conformément à la délibération du 12/12/2018, le droit de préemption urbain n'est plus délégué au Maire. Celui-ci revient au Conseil Municipal et c'est la raison de cette délibération.

Maître LEFEVRE Jean-François, domicilié à MOUTIERS, nous a adressé une DIA pour la vente BOULANGER/ROGAL, d'un appartement et garage au Domaine de St Paul, la Croix.

Il s'agit de décider si la commune souhaite exercer ou pas son droit de préemption.

Il est proposé de ne pas préempter.

Absentions : 0 vote contre : 0 vote pour : 7

2. Demande de subvention à la Région pour la rénovation de la salle d'archives et salle polyvalente

Monsieur MICHAULT et d'autres maires ont rencontré récemment à Albertville M. WAUQUIER, Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Celui-ci leur a rappelé que la Région aidait les communes et qu'il ne fallait pas hésiter à la solliciter pour une aide financière à nos projets communaux.

Sur ce principe, il est proposé de solliciter une aide financière auprès de la Région pour la réalisation de la salle d'archives et la réfection de la salle polyvalente.

Absentions : 0 vote contre : 0 vote pour : 7

3. Comptabilité - Décision modificative du budget

Pour permettre le mandatement de la dernière annuité du prêt contracté auprès du Crédit Mutuel pour le préau qui tombe le 31/12/2018, et notamment pour le remboursement du capital, un transfert de crédits budgétaires est nécessaire : transférer 4 270 € de l'opération 75- Armoires éclairage public, sur le chapitre 16, article 1641. L'équilibre général du budget est inchangé.

INVESTISSEMENT	42 900.00		
<u>Dépenses</u>			
21-21534 op 75 Armoires EP	23 900.00	- 4 270.00	19 630.00
16- 1641 Remboursement capital	19 000.00	+ 4 270.00	23 270.00
Equilibre de la section		0.00	42 900.00

Il s'agit de valider ces propositions

Abstentions : 0 vote contre : 0 vote pour : 7

4. Résiliation de la convention de mise à disposition du terrain en Bayer avec Altitude Bois.

Sylviane LEGER quitte la salle car directement concernée.

Une convention de mise à disposition d'un terrain communal en Bayer pour une activité artisanale avait été signée le 23/09/2014 avec M. LEGER Vincent, Altitude Bois.

Par courrier reçu le 27 décembre dernier, celui-ci demande de mettre fin le 28/02/2019 à cette convention du fait qu'il a cessé son activité. Le terrain sera nettoyé avant un état des lieux de fin de location.

Comme le prévoit la convention, la résiliation est de plein droit pour ce cas.

Le loyer 2019 sera proportionnel au nombre de mois occupés, soit 2 mois.

Abstentions : 0 vote contre : 0 vote pour : 6

Ventes SAFER :

- Vers les Bornes, C 163 – CERELOZ à commune de St Paul (piste pour parcelle forestière 27)
- Diverses parcelles : la Grangette, le Brinle, Le Plane – VOCANSON à commune de St Paul (piste et réserve)
- Vers les Bornes, C 157 – CERELOZ à commune de St Paul (piste)

Pour information :

URBANISME (M. Patrick MICHAULT)

- Projet BA immobilier : un courrier lui a été adressé afin de régulariser ses travaux entrepris au Bayer sans autorisation.
Le service contentieux de la DDT a été saisi et nous accompagnera si besoin

⇒ URBANISME (Mme Avrillier Véronique)

Permis de Construire accordés:

- Mme LANÇON Emilie. La Vernaz. Saint Paul Sur Isère. Réhabilitation et extension de la maison.
- M. SCHIAVONE Nicolas et Mme D'Argent Manon. Cevins. Construction d'une habitation.

Déclarations Préalable accordées:

- ALBRIET Karl. Le Parc D'en Haut. Saint Paul Sur Isère. Réfection toiture et changement de deux fenêtres façade est.

ONF – FORET (Mme AVRILLIER Véronique)

On attend les propositions de travaux de l'ONF pour 2019.

Pour information

- Point sur l'état d'avancement de la salle d'archives :

Suite à la consultation d'entreprises, 2 lots (cloisons-peintures et menuiseries aluminium) se sont révélés infructueux. La consultation s'est poursuivie directement auprès d'autres entreprises. Au final, ont été retenues, entreprises : LANARO plomberie, VAL ELEC électricité, GIACOLETTO Menuiserie du Grand Arc pour les menuiseries, CATM cloisons, doublage peinture. Les actes d'engagement sont notifiés. La réunion de démarrage devrait avoir lieu le jeudi 24/01/2019.

- Arlysère a mis en place une cellule « financements contrats subventions » en vue d'apporter un accompagnement aux communes pour la constitution des dossiers de subvention et un appui aux demandes déposées. Le service nous demande aujourd'hui nos projets pour 2019 et 2020 en précisant l'objet, le coût et le calendrier :
Propositions : le toit de l'église, la sécurité des murs et la réorganisation du cimetière, montée St Antoine, la sécurité de l'école (clôture), le Monument aux morts à déplacer. Les Elus devront se positionner pour des demandes de subvention à déposer.

- La préfecture vient de nous octroyer une subvention de 2 925 € pour les travaux engagés en janvier lors des intempéries. Celle-ci se cumule avec celle du Conseil Général de 3 802 €.
- Travaux au cimetière – devis PECH-FLORET de 2 711.56€. Au décès de Mme MUTET Denise la commune a saisi l'opportunité de déplacer la tombe gênante (placée devant la porte de l'église) de M. MUTET André qui a été transféré dans l'ancien cimetière. Mme MUTET a été inhumée avec son mari. La demande émanant de la commune, la facture des pompes funèbres sera réglée par la mairie.
- Contribution au SDIS (Service Incendie Secours 73) 2019 : 18 571.66 € (2018 : 18 225.37)
- Monsieur MICHAULT donne lecture d'un courrier retraçant la liste des travaux 2018 au centre de secours d'Albertville et Basse Tarentaise.
- Suite au recensement de la population en janvier-février 2019, la population de la commune est désormais arrêtée à 580 habitants.
- Remerciements du président du Club des Aînés pour la subvention 2018 qui leur a été attribuée par la mairie.
- Le SDES nous a adressé son rapport annuel 2017 et le recueil des actes administratifs 2017. Ces documents sont à disposition au secrétariat de mairie.
- La préfecture vient de nous adresser la lettre de M.MACRON, elle sera publiée sur notre site internet. Le cahier de doléances et de proposition est toujours ouvert au secrétariat jusqu'au 1er mars.

Dates de la prochaine réunion du conseil : le 12 février 2019 à **19h 45**

Tour de table du Conseil Municipal : NEANT

Parole aux personnes qui assistent au Conseil Municipal : NEANT

Fin de la séance à : 20H30

Le secrétaire de séance, Monsieur Marc ASSET

Procès-verbal validé par M. MICHAULT